



Mairie de La Rivière - Drugeon

COMPTE-RENDU

du CONSEIL MUNICIPAL

du 25 Octobre 2019

Sur convocation du 18 octobre 2019

**Etaient excusés Luc Putigny, Manoël Colle et
Emmanuel Redoutey (procuration à
C.Vallet)**

Secrétaire de Séance : Jérémy Lonchamp

I) Approbation du compte-rendu précédent.

Le compte rendu du 27 septembre 2019 est adopté à l'unanimité.

II) Compte rendu des commissions

Environnement/cadre de vie

- En attente d'un deuxième devis pour le local poubelles à la MTL et pour Monsieur Jacquin : le conseil autorise le maire à signer le devis le mieux-disant dès réception.

Vie associative

- Salle des jeunes : une rencontre avec les jeunes est prévue semaine prochaine. A priori des dégradations ont été commises (radiateur de la salle et pénétration dans la salle par une fenêtre).
- Le repas de la fête des mères 2020 aura lieu le 29 mai 2020. Animation à prévoir dès à présent.

Bâtiments et chemins

- Passerelle terrain de boules : les massifs béton ont été réalisés jeudi 24 octobre. La commune a reçu un devis pour la passerelle en métal (IPN) mais il faudra prévoir le rhabillage en bois et attend le devis en mélèze. Ces travaux ne seront certainement pas réalisés cette année.
- Les travaux de raccordement aux eaux pluviales ont été réalisés sous le moulin.
- Eclairage public : des dépannages ont été réalisés sur les réseaux d'éclairage public rue des lilas, rue de la gare et faubourg d'arlin pour résoudre les problèmes récurrents de coupure.
- Logement communal au dessus de l'ancienne école : problème d'isolation dans la cuisine et la salle de bains. Devis à réaliser.
- La modification de la main courante nécessaire à l'homologation du terrain de foot est en cours de réalisation par William.
- Demande de devis pour l'installation de rail de sécurité à l'entrée du village, côté Ste Colombe (en bois ou en acier).

Un devis a été demandé à l'entreprise Markosol pour la signalisation et la pose de bordures collées au centre du village (écluses). La commune a reçu l'autorisation de commencer les travaux.

Gestion de la forêt

- Les coupes des parcelles 21 et 26 sont en cours.
Les travaux prévus dans les parcelles 18 et 30 seront réalisés d'ici la fin de l'année.
- Destination des coupes 2020 : l'ONF propose, conformément au plan d'aménagement, de couper les parcelles 18, 23 et 28 en 2020. Les coupes des parcelles 12,13 et 14 sont reportées car il n'y a pas de débouché pour les petits bois.
Accord du conseil.

Communication et information

- R'virat 2019 : la mise en page des articles a débuté. La photo de première page a été choisie par la commission.
- La commission a évoqué la possibilité d'informer les habitants par une application mobile (panneaux pocket) : le conseil ne souhaite pas donner suite à cette proposition.

III) Urbanisme

Permis de Construire

Grillon Robert pour la construction d'une maison individuelle

Déclarations préalables

De Oliveira Eduardo pour l'installation de panneaux photovoltaïques en toiture.

RAPPEL : toutes les modifications de façades (changement de fenêtres, ravalement...) et toutes constructions doivent faire l'objet d'une demande en mairie.

IV) Demande de logement

Le locataire du logement de La Poste a donné son préavis de départ. La commune a reçu 4 demandes pour occuper ce logement. Le conseil décide de l'attribuer à Mme Fanny Cottin. L'état des lieux sera réalisé prochainement.

V) CEE (Certificat d'Economie d'Energie)

Le Pays du Ht Doubs a attribué la somme de 59 181.70 € à la commune pour l'installation de luminaires d'éclairage public à LED.

VI) Natura 2000 – carte de recalage

Un nouveau périmètre Natura 2000 a été défini suite à quelques ajustements. Le conseil ne voit pas d'inconvénients à valider ces modifications.

VII) CFD / SEVAD / Syndicat des eaux

Le transfert des compétences Eau et Assainissement est en cours et nécessite des études pour définir une unification des tarifs. Les tarifs d'assainissement connaissent actuellement de très grands écarts (entre 0.16 € et 1.39 €/ m³). Les élus communautaires doivent fixer les tarifs avant la fin de l'année et ceux-ci même s'ils

sont lissés sur 6 ans, augmenteront de façon conséquente pour toutes les communes. En effet, les budgets eau et assainissement des communes étaient souvent abondés par les budgets généraux pour atteindre l'équilibre. Cependant, une fois le transfert réalisé, ces budgets seront financés pendant les 6 ans de lissage par le budget général de la CFD et, par la suite, ils seront indépendants et devront s'autofinancer par les consommations.

PLUi : la DDT a transmis aux communes installées sur le Drugeon un nouveau zonage des terrains inondables. Ces modifications seront validées lors d'une réunion programmée le 7 novembre 2019 dans les locaux de la CFD avec les services de l'état.

Syndicat des eaux : Claire Bourgeois et Bertrand Dichamp seront intégrés au personnel de la CFD à compter du 1^{er} janvier 2020.

SEVAD : le matériel ENIR a été livré, la formation des enseignants sera réalisée ultérieurement. Réunion du conseil syndical programmée le 06 novembre 2019.

VIII) Questions diverses

- Demande de Christian Drogrey pour réaliser un bateau sur le trottoir au 26 fbg de la planche. Accord du conseil. Les travaux seront à sa charge avec des conditions (type de bordure défini et enrobé réalisé par une entreprise).

- Sinistre poteau incendie fbg d'arlin : l'assurance de la commune a fait un recours pour que la vétusté ne soit pas appliquée. Le conseil donne son accord pour encaisser les sommes de 3 690 et 1 230 €.

- Assainissement séparatif : demande de Georges Faivre pour annuler la pénalité appliquée du fait des travaux de raccordement programmés. L'annulation interviendra une fois les travaux réalisés et contrôlés par la cellule assainissement de la CFD.

- Evacuation de la terre de la ZAE : environ 80 000 m³ de terre sont à évacuer rapidement. Priorité est donnée aux entreprises, aux communes et aux agriculteurs. Le sous-préfet a validé l'évacuation de la terre en imposant la traçabilité des futurs dépôts hors dolines, milieux humides ...

IX) Information diverses

- Demande de la SCI Paulin pour entreposer une benne sur le trottoir. Accord du conseil.

- Intervention prévue de la société ICSEO pour une étude de sol à la place à bois le 30 octobre, avant l'implantation de l'antenne téléphonique ORANGE.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h 15.

**Le Maire,
Christian VALLET**